



55 rue Navier
75017 Paris
01 42 28 50 38
club@scuf.org

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Procès-Verbal de la 141^{ème} Assemblée Générale Extraordinaire du SCUF - 10 juin 2023

La 141^{ème} Assemblée Générale de notre association s'est déroulée le 10 juin 2023 au siège social du Club - 55, rue Navier - Paris 75017.

La convocation à cette Assemblée Générale et tous les documents permettant aux membres de préparer leurs votes ont été affichés au siège de l'association et publiés sur le site du SCUF le 26 mai 2023. Les convocations ont été adressées aux 3.576 membres à jour de leur cotisation.

Au début des travaux de l'Assemblée Générale, ce sont 13 membres de notre Association qui étaient physiquement présents auxquels s'ajoutaient 18 membres ayant donné procuration.

L'assemblée pouvant légalement délibérer, elle a commencé à 10 heures 15 après élargement de la feuille de présence.

5 points étaient à l'ordre du jour

Résolution 1 : Élection du bureau de l'Assemblée

L'Assemblée élit à l'unanimité le Bureau de l'Association en tant que bureau de la 141^{ème} Assemblée Générale Extraordinaire.

Résolution 2 : Approbation du procès-verbal de la 139^{ème} Assemblée Générale du 2 février 2023.

Cette résolution est portée aux votes : 31 membres présents ou représentés se sont exprimés :

- 31 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTIONS

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de la 139^{ème} Assemblée Générale du 2 février 2023.

Résolution 3 : Approbation du procès-verbal de carence de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2023

Le Secrétaire Général rappelle que la 140^{ème} Assemblée Générale Extraordinaire de notre Association était, entre autres, appelée à délibérer sur la fusion du SCUF avec le Paris 18[°] Handball. Conformément à l'article 30 de nos statuts, pour pouvoir valablement délibérer, l'Assemblée aurait du réunir physiquement au moins 50% de nos adhérents. Ce quorum n'a pas été atteint et un procès-verbal de carence a été établi.

C'est précisément ce procès-verbal de carence que l'Assemblée doit valider.

Cette validation est présentée aux votes : 31 membres présents ou représentés se sont exprimés :

- 31 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTIONS

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de carence de la 140^{ème} Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2023.

Résolution 4 : Approbation du projet de fusion entre le SCUF et le Paris 18° Handball

Le Président rappelle que ce projet de fusion a été préparé par les deux associations et qu'il a été validé par le Conseil d'Administration du SCUF le 23 mars 2023, qu'il a été également validé par le Conseil d'Administration du Paris 18° Handball le 20 mars 2023 et enfin approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale du Paris 18° Handball du 24 mai 2023.

Le Président rappelle que si nous avons déjà réalisé 3 fusions au cours des 3 dernières années, à chaque fois, l'initiative est venue de l'autre Association, ce qui montre notre attractivité aux yeux des autres associations et constitue la validation du sérieux qui est le nôtre et qui est perçu tant par le monde sportif Amateur Parisien que par les pouvoirs publics.

Les premiers échanges avec le Paris 18° Handball ont eu lieu il y a quelques années au cours d'un Forum des Associations.

Il s'agit d'un jeune Club, créé en 1987 et qui joue au Gymnase Poissonniers - 2, rue Jean Cocteau 75018.

Le club compte 114 adhérents et ses couleurs sont le orange et noir.

Il est dirigé par un bureau dynamique composé de Maxime LABRE (Président), Agnès OGEE (Secrétaire Générale) et Sylvain MOUILLARD (Trésorier).

La situation financière du club est bonne car il ne compte aucun salarié.

C'est pour pouvoir se développer (et en particulier pour créer une offre pour les féminines) que le Paris 18° Handball a exprimé la volonté de s'adosser à un autre club.

Pour le SCUF, l'opportunité est très intéressante car

- la structure de ce club est saine
- le handball est un sport scolaire majeur (6^{ème} sport le plus pratiqué en France)
- il est important pour nous de plus nous insérer dans le 18^{ème} arrondissement ou opère le Paris 18° Handball.

Le seul risque que nous avons est de voir le Bureau (qui continuera à animer la Section après la fusion) se désengager car si les membres sont très impliqués dans le club, ils le sont aussi au niveau fédéral.

La section portera les couleurs du SCUF et les jeux de maillot seront acquis avant le début de la prochaine saison sportive.

Le projet de fusion est donc présenté aux votes : 31 membres présents ou représentés se sont exprimés :

- 31 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTIONS

L'Assemblée Générale, connaissance prise du projet de traité de fusion adopté par le Conseil d'Administration du Sporting Club Universitaire de France, en date du 23 mars 2023, et par le Conseil d'Administration du Paris 18° Handball, en date du 20 mars 2023, annoncé par avis d'annonces légales publié le 17 avril 2023, mis en consultation avec ses documents annexes au siège social de chaque association et consultable sur le site internet du SCUF, et après l'approbation dudit projet par l'Assemblée Générale du Paris 18° Handball en date du 24 mai 2023

- *approuve à l'unanimité en toutes ses dispositions ledit traité de fusion*
- *sollicite en conséquence la transmission des licences et des droits sportifs du Paris 18° Handball au Sporting Club Universitaire de France.*

Résolution 5 : Election d'Olivier BEAUVAIS en qualité d'Administrateur

Il est rappelé que le précédent Bureau de la section Escrime a démissionné à la fin de l'année dernière. Olivier BEAUVAIS a pris la charge de recomposer le bureau et de donner un nouveau projet à la section Escrime du SCUF. Le Conseil d'Administration propose donc à l'Assemblée Générale de le nommer au poste d'Administrateur du Club.

31 membres présents ou représentés se sont exprimés :

- 31 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION

L'Assemblée Générale élit Olivier BEAUVAIS en qualité d'Administrateur en remplacement de Christian SCHNEITER, démissionnaire, pour la durée restante de son mandat qui viendra à expiration à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes clos le 31 août 2023.

Aucune question diverse n'étant formulée, l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale a pris fin à 10h45.



José DEGLI ESPOSTI | Secrétaire Général du SCUF